



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°2020-104**

\*\*\*

**Objet :**

**ICPE : SCAV de Saint Bauzille de la Sylve**

Délibération affichée le :

L'an deux mille vingt et le vingt-deux septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

**Étaient présents :** Olivier SERVEL – Joëlle SOREL – François COLOMBIER – Véronique DURAND – Michel BLANES – Martine LABEUR (18h35) – Olivier NADAL – Francine DEHAIL – Marcel CHRISTOL – Richard GARCIA – Marie-Noëlle FIAULT – Marie-Hélène SANCHEZ – Sabine JOURNET – Philippe LASSALVY – Serge FALZON – Christine DEBEAUCE – Dominique RAYNARD – Thierry PAULEAT – Annie FARRET – David AUSILIA – Stéphanie BRUN – Magalie RODRIGUEZ – Ludovic NAVAS – Nicolas DEPOIX – Sophie HASSAINE – Tiphaine COMBY

**Pouvoirs :** MM. Martine LABEUR à Serge FALZON (18h35) - Christelle CANO à Marie-Hélène SANCHEZ - Clément SABOURAUD à Jean-François SOTO

Convocation du 16 septembre 2020

Mme Marie-Hélène SANCHEZ est élue secrétaire à l'unanimité

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée de la consultation du public relative à la demande déposée par la SCAV de Saint Bauzille de la Sylve au titre des installations classées pour la protection de l'environnement pour des modifications de la cave coopérative située 31, avenue de Popian à Saint Bauzille de la Sylve = extension de la cave et création d'un deuxième bassin d'évaporation naturelle.

La commune de Gignac incluse dans un rayon de 1 kilomètre autour de l'installation est concernée par les risques et les inconvénients de cet établissement.

La consultation du public a lieu du lundi 24 août au vendredi 18 septembre inclus et le conseil municipal est invité à émettre un avis.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le conseil par **29 voix POUR (unanimité)**

- Emet **un avis favorable** à la demande déposée par la SCAV de Saint Bauzille e la Sylve de procéder à des modifications de la cave coopérative de St Bauzille de la Sylve

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Jean-François SOTO.

